

(Sleeve)

<b>GROUPE</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	----------	-----------	------------------

**GoldWing<sup>MD</sup> Herbicide**

**Concentré Émulsifiable**

COMMERCIAL

POUR LA SUPPRESSION DE MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ÉMERGÉES AVANT L'ÉMERGENCE DU BLÉ, DE L'ORGE, DE L'AVOINE, DU SEIGLE, DU SARRASIN, DU MILLET PERLÉ, DU MILLET COMMUN, DU TRITICALE, DU MAÏS, DU LIN, DU LUPIN (LUPINUS SPP., Y COMPRIS LE LUPIN-GRAIN, LE LUPIN DOUX, LE LUPIN BLANC ET LE LUPIN BLANC DOUX), DU HARICOT (PHASEOLUS SPP., Y COMPRIS LE HARICOT DE GRANDE CULTURE, LE HARICOT ROGNON, LE PETIT HARICOT BLANC, LE HARICOT DE LIMA (SEC), LE HARICOT PINTO ET LE HARICOT TÉPARY), DU DOLIQUE (VIGNA SPP., Y COMPRIS L'ADZUKI, LE DOLIQUE ASPERGE, LE DOLIQUE À CŒIL NOIR, LE DOLIQUE MONGETTE, LE HARICOT PAPILLON, LE HARICOT MUNGO, LE HARICOT MUNGO NOIR ET LE POIS ZOMBI), DE LA GOURGANE (FÈVE DES MARAIS), DU POIS CHICHE, DU GUAR, DU DOLIQUE D'ÉGYPTE, DE LA LENTILLE, DU POIS (Y COMPRIS LE POIS DES CHAMPS), DU POIS CAJAN ET DE L'ALPISTE DES CANARIES

PRINCIPE ACTIF :

Pyraflufen- éthyle ... 13,5 g/L

MCPA, présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle ... 420 g é.a./L

Avertissement, contient l'allergène soya

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION**



ATTENTION POISON

IRRITANT POUR LA PEAU

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

N° D'HOMOLOGATION : 32112 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu Net : (0,5 – en vrac) Litres

Nufarm Agriculture Inc.

5101, 333 – 96<sup>th</sup> Ave NE

Calgary, Alberta T3K 0S3

1-800-868-5444

Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

**PRÉCAUTIONS :****GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

ATTENTION – POISON. Nocif si ingéré.

ATTENTION - irritant pour la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout concentré qui est sur la peau ou dans les yeux.

Éviter d'inhaler les vapeurs. Après l'utilisation, se laver les mains et toute partie de la peau exposée.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Ne pas utiliser dans des zones résidentielles, c'est-à-dire dans des sites où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après, notamment autour des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des édifices publics.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

**VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION :**

Pendant le mélange et le chargement ainsi que pendant le nettoyage et l'entretien de l'équipement les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes. Rincer les gants avant de les enlever. Lors de l'application, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des chaussures et des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques. Les préposés à l'application qui utilisent une cabine fermée ne sont pas tenus de porter des gants résistant aux produits chimiques.

Bien se laver après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avec de l'eau chaude et du savon, séparément des vêtements de la maison, avant de les réutiliser. Jeter tout vêtement ou autre élément absorbant qui a été imprégné ou fortement contaminé par le concentré du produit.

NE PAS pénétrer les zones traitées pendant les 12 heures suivant le traitement.

**PREMIER SOINS :**

**En cas d'ingestion**, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles

cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Administrier un traitement symptomatique. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition. Aucun antidote spécifique. Recourir aux soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin pour contrer les réactions du malade.

Les concentrations élevées de MCPA peuvent causer une irritation grave des yeux. Les symptômes d'une surexposition au MCPA peuvent comprendre des troubles d'élocution, des secousses et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et l'inconscience.

**PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :**

Toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les insectes utiles dont les habitats se situent à proximité des zones d'épandage, comme les haies et les terres boisées.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile. Ne pas appliquer ce produit si l'on prévoit de fortes pluies. La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être atténuée si l'on laisse une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau concerné.

Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Les résidus de pyraflufen-éthyle sont persistants et peut subsister sur le terrain. Peu importe, il est recommandé d'éviter l'utilisation de tout produit contenant de la pyraflufen-éthyle dans les sites traités avec cette substance au cours de la saison précédente.

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :**

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, ProPharma Group, 1-877-325-1840.

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

**ENTREPOSAGE :**

Entreposer dans un endroit frais, bien ventilé, et hors de la portée des enfants et des animaux. L'entreposage en dessous de 0°C ne porte pas atteinte à l'efficacité du **GoldWing<sup>MD</sup> Herbicide**, cependant, si congelé, retourner à son état d'origine en permettant au produit de se réchauffer à 10 à 20°C et bien agiter avant utilisation.

Garder le produit inutilisé dans le récipient d'origine fermé hermétiquement.

Pour éviter toute contamination, ne pas entreposer ce produit à proximité d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

#### **ÉLIMINATION :**

##### **Contenants Recyclables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

##### **Contenants Réutilisables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

##### **Contenants Réutilisables – Rechargeables :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

#### **AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

GoldWing<sup>MD</sup> est une marque déposée de Nufarm Agriculture Inc.

17-6175

(Booklet)

<b>GROUPE</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	----------	-----------	------------------

**GoldWing<sup>MD</sup> Herbicide**

**Concentré Émulsifiable**

COMMERCIAL

POUR LA SUPPRESSION DE MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ÉMERGÉES AVANT L'ÉMERGENCE DU BLÉ, DE L'ORGE, DE L'AVOINE, DU SEIGLE, DU SARRASIN, DU MILLET PERLÉ, DU MILLET COMMUN, DU TRITICALE, DU MAÏS, DU LIN, DU LUPIN (LUPINUS SPP., Y COMPRIS LE LUPIN-GRAIN, LE LUPIN DOUX, LE LUPIN BLANC ET LE LUPIN BLANC DOUX), DU HARICOT (PHASEOLUS SPP., Y COMPRIS LE HARICOT DE GRANDE CULTURE, LE HARICOT ROGNON, LE PETIT HARICOT BLANC, LE HARICOT DE LIMA (SEC), LE HARICOT PINTO ET LE HARICOT TÉPARY), DU DOLIQUE (VIGNA SPP., Y COMPRIS L'ADZUKI, LE DOLIQUE ASPERGE, LE DOLIQUE À CŒIL NOIR, LE DOLIQUE MONGETTE, LE HARICOT PAPILLON, LE HARICOT MUNGO, LE HARICOT MUNGO NOIR ET LE POIS ZOMBI), DE LA GOURGANE (FÈVE DES MARAIS), DU POIS CHICHE, DU GUAR, DU DOLIQUE D'ÉGYPTE, DE LA LENTILLE, DU POIS (Y COMPRIS LE POIS DES CHAMPS), DU POIS CAJAN ET D'ALPISTE DES CANARIES

PRINCIPE ACTIF :

Pyraflufen- éthyle ... 13,5 g/L

MCPA, présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle ... 420 g é.a./L

Avertissement, contient l'allergène soya

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION**



ATTENTION POISON  
IRRITANT POUR LA PEAU  
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

N° D'HOMOLOGATION : 32112 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu Net : (0.5 – en vrac) Litres

Nufarm Agriculture Inc.  
5101, 333 – 96<sup>th</sup> Ave NE  
Calgary, Alberta T3K 0S3  
1-800-868-5444

Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

**PRÉCAUTIONS :**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

ATTENTION – POISON. Nocif si ingéré.

ATTENTION - irritant pour la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout concentré qui est sur la peau ou dans les yeux.

Éviter d'inhaler les vapeurs. Après l'utilisation, se laver les mains et toute partie de la peau exposée.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Ne pas utiliser dans des zones résidentielles, c'est-à-dire dans des sites où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après, notamment autour des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des édifices publics.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

**VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION :**

Pendant le mélange et le chargement ainsi que pendant le nettoyage et l'entretien de l'équipement les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes. Rincer les gants avant de les enlever. Lors de l'application, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des chaussures et des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques. Les préposés à l'application qui utilisent une cabine fermée ne sont pas tenus de porter des gants résistant aux produits chimiques.

Bien se laver après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avec de l'eau chaude et du savon, séparément des vêtements de la maisonnée avant de les réutiliser. Jeter tout vêtement ou autre élément absorbant qui a été imprégné ou fortement contaminé par le concentré du produit.

NE PAS pénétrer les zones traitées pendant les 12 heures suivant le traitement.

**PREMIER SOINS :**

**En cas d'ingestion**, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles

cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Administrier un traitement symptomatique. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition. Aucun antidote spécifique. Recourir aux soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin pour contrer les réactions du malade.

Les concentrations élevées de MCPA peuvent causer une irritation grave des yeux. Les symptômes d'une surexposition au MCPA peuvent comprendre des troubles d'élocution, des secousses et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et l'inconscience.

**PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :**

Toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les insectes utiles dont les habitats se situent à proximité des zones d'épandage, comme les haies et les terres boisées.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile. Ne pas appliquer ce produit si l'on prévoit de fortes pluies. La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être atténuée si l'on laisse une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau concerné.

Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Les résidus de pyraflufen-éthyle sont persistants et peut subsister sur le terrain. Peu importe, il est recommandé d'éviter l'utilisation de tout produit contenant de la pyraflufen-éthyle dans les sites traités avec cette substance au cours de la saison précédente.

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :**

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, ProPharma Group, 1-877-325-1840.

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

**ENTREPOSAGE :**

Entreposer dans un endroit frais, bien ventilé, et hors de la portée des enfants et des animaux. L'entreposage en dessous de 0°C ne porte pas atteinte à l'efficacité du **GoldWing<sup>MD</sup> Herbicide**, cependant, si congelé, retourner à son état d'origine en permettant au produit de se réchauffer à 10 à 20°C et bien agiter avant utilisation.

Garder le produit inutilisé dans le récipient d'origine fermé hermétiquement.

Pour éviter toute contamination, ne pas entreposer ce produit à proximité d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

**ÉLIMINATION :****Contenants Recyclables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**Contenants Réutilisables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

**Contenants Réutilisables – Rechargeables :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**MODE D'EMPLOI**

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.



**GoldWing Herbicide** est conçu pour utilisation comme herbicide de contact et systémique pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges. **GoldWing Herbicide** endommagera les plantes cultivées émergées, même en quantités infimes. Appliquer **GoldWing Herbicide** avant l'émergence de la récolte, soit comme application avant ou après l'ensemencement. **GoldWing Herbicide** ne fournit pas d'effet résiduel. Seules les mauvaises herbes levées au moment du traitement seront supprimées. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont au stade plantule et en pleine croissance.

Pyraflufen-éthyle, membre de la classe de pyrazole de phényle d'herbicides, inhibe la protoporphyrinogène oxydase (PPO) enzyme ce qui donne lieu à la destruction de la membrane cellulaire et nécrose.

Le MCPA, un membre de la classe d'herbicides phénoxy, imite l'indol-3-acétique acide régulateur de croissance des plantes (auxine), interférant avec l'élargissement et la division cellulaire, et le développement dans les plantes sensibles.

La chaleur et l'humidité favorisent la croissance active des mauvaises herbes et augmentent l'action de le **GoldWing Herbicide** en maximalisant l'absorption foliaire et en intensifiant son effet par contact. Il est possible que les mauvaises herbes qui sont endurecies par le froid ou la sécheresse ne soient pas supprimées ou réprimées suffisamment et qu'elles poussent de nouveau.

**APPLIQUER GoldWing Herbicide AVEC DE L'EQUIPEMENT TERRESTRE SEULEMENT.**

Pour de meilleurs résultats, s'assurer de couvrir complètement les mauvaises herbes visées. Se référer aux sections spécifiques « Mode d'Emploi » de cette étiquette pour tous les détails concernant l'usage du produit.

Attendre 7 jours après l'application pour laisser les animaux laitiers en lactation paître dans les champs.

Attendre 30 jours après l'application pour laisser paître le bétail ou faucher en foin les cultures traitées.

Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

Application au moyen d'un pulvérisateur pour grandes cultures : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle par rafales. NE PAS appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à la classification « moyenne » de l'ASAE (S572.1). La rampe doit être placée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS appliquer par voie aérienne

#### **Zones tampons :**

Les traitements localisés avec l'équipement manuel NE requièrent PAS une zone tampon. L'utilisation d'un pulvérisateur à faible hauteur muni d'écrans ou de cônes antidérive qui empêchent tout contact avec la culture, le fruit ou le feuillage, et trempage du sol et incorporation au sol NE requièrent PAS une zone tampon.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives) et des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des :		
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats terrestres
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Blé, orge, avoine, seigle, pois, maïs, Sous-groupe de cultures 6C : Graines sèches de légumineuses (sauf le soja)	1	1	2
Pulvérisateur agricole	Alpiste des canaries	1	1	1
Pulvérisateur agricole	Lin	1	1	4

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) requise parmi les produits utilisés dans le mélange; utiliser les gouttelettes les plus grosses possibles (catégories de l'ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

La zone tampon de ce produit peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire

#### **CULTURES HOMOLOGUÉES :**

**GoldWing Herbicide** peut être appliqué avant le semis ou après l'ensemencement avant l'émergence de la culture, dans les cultures faisant partie des groupes de cultures indiqués ci-dessous ainsi que sur l'alpiste des Canaries (*Phalaris canariensis*).

Les cultures non répertoriés peuvent être plantées un mois après l'application de **GoldWing Herbicide**.

- **Alpiste des canaries (*Phalaris canariensis*)**
- **Sous-groupe de cultures 6C : Graines sèches de légumineuses (sauf le soja) :**  
Lupin (*Lupinus* spp., y compris le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux), haricot (*Phaseolus* spp., y compris le haricot de grande culture, le haricot rognon, le petit haricot blanc, le haricot de Lima (sec), le haricot pinto et le haricot tépary), dolique (*Vigna* spp., y compris l'adzuki, le dolique asperge, le dolique à œil noir, le dolique mongette, le haricot papillon, le haricot mungo, le haricot mungo noir et le pois

zombi), gourgane (fève des marais), pois chiche, guar, dolique d'Égypte, lentille, pois (y compris le pois des champs), pois cajan

Les variétés de haricots secs peuvent varier dans leur tolérance aux herbicides, y compris à **GoldWing Herbicide**. Étant donné que toutes les espèces de haricots secs n'ont pas été testées pour leur tolérance à **GoldWing Herbicide**, la première utilisation de cet herbicide devrait se faire sur une petite section de chaque variété pour confirmer la tolérance avant l'utilisation comme pratique régulière sur toute la champ. S'enquérir auprès de votre fournisseur de semences pour plus de détails sur la tolérance de variétés spécifiques de haricots secs communs envers **GoldWing Herbicide**.

- **Groupe 15 : Céréales :**  
L'orge, sarrasin, maïs (sucré et de grande culture), millet perlé, millet commun, l'avoine, maïs à éclater, le seigle (printemps et automne), le triticales et blé (de printemps, dur et hiver)
- **GROUPE DE CULTURES 20 : Oléagineux :**  
Lin

#### **DIRECTIVES DE MÉLANGE :**

1. Sélectionner un volume de pulvérisation et un type de buse de pulvérisation qui assurer une couverture complète et une pulvérisation uniforme. Utiliser un volume minimum de pulvérisation de 50 - 100 L par hectare.
2. Remplir 1/3 du réservoir avec de l'eau fraîche et mettre l'agitateur en marche.
3. Ajouter le montant requis des **GoldWing Herbicide** à la citerne, bien agiter.
4. Si l'on mélange avec glyphosate, ajouté le montant requis de glyphosate dans le réservoir et bien agiter. Toujours consulter l'étiquette de chacun des produits ajoutés afin de respecter le volume de pulvérisation minimal requis et la quantité d'eau recommandée pour le mélange en réservoir applicable à chaque produit.
5. Continuer à remplir le réservoir tout en faisant fonctionner l'agitateur pendant au moins 5 minutes afin de d'assurer un mélange complet.
6. Utiliser la préparation de **GoldWing Herbicide** dans les 24 heures. Dégradation du produit peut se produire dans des conditions alcalines (pH > 7,5). Si l'on a laissé reposer la préparation pendant un certain temps, l'agiter à fond avant de l'appliquer.

#### **DIRECTIVES D'APPLICATION :**

Appliquer le mélange de pulvérisation uniformément avec un équipement terrestre bien étalonné seulement. S'assurer que la couverture est complète et que la pulvérisation est uniforme. On recommande d'utiliser des buses à jet plat (minimum de 50 à 100 litres de volume de pulvérisation par hectare). Utiliser des tamis de filtration de 50 mailles ou moins (métal ou nylon). Une pression de pulvérisation de 210 à 275 kPa est recommandée. Appliquer uniformément.

<b>i. GoldWing Herbicide SEULE</b>
------------------------------------

Appliquer 330 – 660 mL de **GoldWing Herbicide** par hectare, qui peut être appliqué avant ou après le semis avant l'émergence de la culture, dans le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, sarrasin,

millet perlé, millet commun, triticale, alpiste des Canaries, lin, maïs, lupin (lupinus spp., y compris le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux), haricot (phaseolus spp., y compris le haricot de grande culture, le haricot rognon, le petit haricot blanc, le haricot de Lima (sec), le haricot pinto et le haricot tépary), dolique (vigna spp., y compris l'adzuki, le dolique asperge, le dolique à œil noir, le dolique mongette, le haricot papillon, le haricot mungo, le haricot mungo noir et le pois zombi), gourgane (fève des marais), pois chiche, guar, dolique d'Égypte, lentille, pois (y compris le pois des champs), pois cajan.

<b>Les Mauvaises Herbes Supprimées (S) ou Réprimées* (R) avec GoldWing Herbicide</b>		
<b>Mauvaises Herbes</b>	<b>Taux</b>	
	<b>330 mL/ha</b>	<b>660 mL/ha</b>
Laiteron potager	R	R
Vergerette du Canada	R	S
Gaillet gratteron (y compris les biotypes résistant au glyphosate)	S	S
Pissenlit officinal	R	R
Saponaire des vaches	R	S
Sagesse-des-chirurgiens	R	S
Salsifis majeur	-	R
Kochia à balais (y compris les biotypes résistant au groupe 2 et au glyphosate)	S	S
Chénopode blanc (y compris les biotypes résistants aux groupes 2 et 5)	S	S
Mauve à feuilles rondes	S	S
Moutardes (sauf des chiens ou tanaïse vulgaire)	S	S
Crépis des toits	S	S
Silène noctiflore	S	S
Amarante à racine rouge (y compris les biotypes résistants aux groupes 2 et 5)	S	S
Tabouret des champs	S	S
Canola spontanée (y compris les biotypes résistant au glyphosate, glufosinate ammonium et imidazolinone)	S	S
Renouée liseron	R	S
Moutarde des champs	R	R

\*La répression des mauvaises herbes est une réduction visible de la concurrence qu'elles exercent (réduction de leur population et/ou de leur vigueur) par rapport à une zone non traitée. Le degré de répression variera avec la taille de la mauvaise herbe et les conditions environnementales avant et après le traitement.

**Période :** Pour de meilleurs résultats, appliquer sur les jeunes pousses en pleine croissance des mauvaises herbes qui ont moins de 5 cm de hauteur ou de largeur. Il est essentiel de couvrir complètement le feuillage des mauvaises herbes cibles.

**La suppression des mauvaises herbes peut être réduite si les plantes sont au-delà de la phase de croissance d'application recommandée, et dans des conditions de stress, par ex. sécheresse, chaleur ou froid, ou en cas de forte infestation où les feuilles se chevauchent d'éviter le contact de pulvérisation. Dans ces situations, utiliser jusqu'à 660 mL/ha.**

## ii. **GoldWing Herbicide + Glyphosate**

Appliquer **GoldWing Herbicide** mélangé en réservoir au glyphosate avant ou après le semis avant l'émergence de la culture. Les taux et la formulation du glyphosate sont détaillés dans le tableau suivant.

Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément à les restrictions et les précautions les plus sévères.

Herbicide et taux	Mélange en réservoir	Taux de glyphosate
<b>GoldWing Herbicide</b> 330 à 660 mL/ha	<b>Glyphosate</b>	450 à 900 g m.a./ha*

\* égal à 1,25 à 2,5 L/ha de glyphosate 360 g/L,

1,0 à 2,0 L/ha de glyphosate 450 g/L ou

0,83 à 1,67 L/ha de glyphosate 540 g/L

Des taux plus élevés de glyphosate peut être recommandé dans certaines situations.

Reportez-vous à l'étiquette du produit à base de glyphosate pour plus de taux efficaces.

**Mauvaises herbes supprimées :** toutes les mauvaises herbes supprimées par **GoldWing Herbicide** et glyphosate seul (voir l'étiquette du produit d'association).

Pour les mauvaises herbes qui ne sont pas supprimés par le taux de glyphosate choisi, appliquer le mélange en réservoir en conformité avec le calendrier recommandé pour la suppression de la mauvaise herbe avec **GoldWing Herbicide** seul.

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut entraîner des effets biologiques, engendrant entre autres une réduction de l'efficacité ou l'accroissement du taux de dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur cette étiquette ou non spécifiquement recommandé par Nufarm Agriculture Inc.

### **NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR :**

Afin d'éviter tout dommage ultérieur aux cultures, immédiatement après une pulvérisation et avant de traiter d'autres cultures, éliminer toute trace de **GoldWing Herbicide** dans l'équipement de mélange et de pulvérisation comme suit :

- Vider le réservoir; ensuite, rincer le réservoir, la rampe et les boyaux avec de l'eau propre pour un minimum de dix minutes.
- Ensuite, préparer une solution de nettoyage à raison de 3 litres d'ammoniac (contenant au moins 3 % de matière active) par 100 litres d'eau propre. Préparer suffisamment de solution de nettoyage pour permettre au système de pulvérisation d'être en marche pendant au moins 15 minutes et de bien rincer le réservoir, les tuyaux, la rampe et les buses de pulvérisation.
- Si possible, laisser la solution d'ammoniac ou l'eau fraîche qui reste dans le réservoir, les tuyaux, les rampes et les buses de pulvérisation pendant la nuit ou lors de l'entreposage pour faire dissoudre et diluer toute trace d'herbicide qui reste.
- Les buses et les filtres doivent être enlevés et nettoyés séparément dans un seau contenant de l'eau et agent de nettoyage.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :**

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que **GoldWing Herbicide** est un herbicide des groupes 4 et 14. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à le **GoldWing Herbicide** et à d'autres herbicides des groupes 4 et/ ou 14. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

### **Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :**

- Dans la mesure du possible, alterner le **GoldWing Herbicide** ou les herbicides de mêmes groupes 4 et/ ou 14 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou

à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 ou à [www.nufarm.ca](http://www.nufarm.ca).

GoldWing<sup>MD</sup> est une marque déposée de Nufarm Agriculture Inc.

17-6175